



IMMOBEL  
since 1863

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES DU 28 MAI 2015**

La séance est ouverte à 10.30 heures, sous la présidence du Comte Buysse.  
Madame Joëlle Micha remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Président invite **Mlle Hélène-Marie 'T Kindt de Roodenbeke** et **M. Dominique Houtart** à exercer celles de Scrutateurs.

Le Président constate que :

- les avis de convocation ont été faits en conformité avec les prescriptions légales par des annonces insérées :
  - dans LE MONITEUR BELGE du **24 avril 2015**, ainsi que
  - dans les journaux DE TIJD et L'ECHO du **25 avril 2015** ;
- la convocation a également été transmise à l'agence de presse BELGA (à destination du public de l'Espace Economique Européen) le **24 avril 2015** ;
- les Actionnaires nominatifs ont été convoqués par lettre missive adressée le **24 avril 2015**. De même, les Administrateurs et le Commissaire ont été invités à participer à l'Assemblée ;
- le texte de la convocation ainsi que le modèle de procuration ont été mis à la disposition des Actionnaires sur le site Internet de la Société ([www.immobel.be](http://www.immobel.be)) à partir du **24 avril 2015**.

Conformément à la législation, la Société a établi un registre, lequel reflète le nombre d'actions inscrites à la Date d'Enregistrement, c. à d. le 14 mai 2015 à 24h00, soit dans le registre des Actionnaires nominatifs soit sur un compte titres auprès d'une institution financière et pour lesquelles les Actionnaires ont manifesté, au plus tard le 22 mai 2015, leur volonté de participer à l'Assemblée.

Le Secrétaire dépose sur le bureau le registre, les attestations des banques relatives aux détenteurs de titres dématérialisés, les avis de convocation à l'Assemblée Générale publiés dans les journaux et dans le Moniteur Belge, le rapport de publication de Belga, ainsi qu'un spécimen de la lettre qui a été adressée à tous les Actionnaires nominatifs; le Président invite ensuite les Scrutateurs à parapher ces documents.

La liste des Actionnaires dont les titres sont déposés en vue de cette Assemblée – liste signée par les Actionnaires ou leur mandataire – est également placée sur le bureau et annexée au présent procès-verbal.

La brochure contenant les rapports et les Comptes Annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2014 est, elle aussi, déposée sur le bureau.

Les Actionnaires présents ou représentés sont au nombre de **24, propriétaires de 1.283.329 actions**, dont les titulaires se sont conformés à l'article 28 des Statuts. Toutes les actions prennent part au vote.

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée pour délibérer, conformément aux dispositions légales et aux articles 34 et suivants des Statuts. Ensuite le Président prononce un discours, sur base d'une présentation en image, sur l'évolution générale de la Société et sa gouvernance, suivi de l'exposé imagé de l'Administrateur Délégué détaillant le marché immobilier en 2014, les projets développés, les résultats de l'exercice 2014 et le rapport d'activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Didier Bellens<sup>1</sup>, Président du Comité de Rémunération & de Nomination, présente et commente ensuite le Rapport de Rémunération relatif à l'exercice 2014.

---

<sup>1</sup> Représentant permanent de la société Arsema sprl.



Les questions que les Actionnaires ont transmises par écrit préalablement à la Société sont abordées, et les réponses y sont données (voir Annexe). Ensuite le Président du Conseil invite les autres Actionnaires à prendre la parole et poser les questions qu'ils souhaitent; les Membres du Bureau y répondent.

L'Assemblée aborde ensuite son Ordre du Jour et adopte les résolutions suivantes :

### **PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

Etant donné que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que les Comptes Annuels consolidés de l'exercice 2014 ont été diffusés et mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales, le Président propose de dispenser de donner lecture de ces documents.

Ce point ne soulève aucune objection de la part de l'Assemblée.

### **DEUXIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

Etant donné que le Rapport de Rémunération a été diffusé et mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales, le Président propose de dispenser de donner lecture de ce document qui, de plus, a été commenté en détail par le Président du Comité de Rémunération & de Nomination.

Ce point ne soulève aucune objection de la part de l'Assemblée.

**Proposition d'approuver le Rapport de Rémunération incluant la politique de rémunération.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.026
<b>CONTRE</b>	303
<b>ABSTENTION</b>	0

### **TROISIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition d'approuver les Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2014.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition de distribuer un dividende brut total de 2,40 EUR par action, payable comme suit :**

- **1,60 EUR déjà payés contre remise du coupon n° 25 (dividende intérimaire)**
- **0,80 EUR payable le 1<sup>er</sup> juin 2015 contre remise du coupon n° 26.**

Le dividende brut de 0,80 EUR par action sera mis en paiement à partir du 3 juin 2015 contre remise du coupon n°26, soit par virement aux actionnaires inscrits en nom, soit par transfert au crédit du compte bancaire du propriétaire des actions dématérialisées.



Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'affecter le solde bénéficiaire de 130,03 MEUR au report à nouveau.**

Approbation de la répartition du bénéfice à affecter qui s'établit comme suit :

• Dividendes bruts aux 4.121.987 actions	9.892.768,80 EUR
• Bénéfice à reporter	130.031.540,10 EUR
	<hr/>
	139.924.308,90 EUR

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

**QUATRIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition d'élire définitivement M. Piet VERCRUYSSSE en vue d'achever le mandat de Mme Davina BRUCKNER, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2016.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement la société ZOU2 sprl, représentée par Mme Sophie LAMBRIGHS comme représentante permanente, en vue d'achever le mandat de M. Maciej DROZD, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2017.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement M. Marnix GALLE en vue d'achever le mandat de M. Maciej DYJAS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0



**Proposition d'élire définitivement la société DV CONSULTING, DE VALCK H. Comm.V, représentée par Mme Hilde DE VALCK comme représentante permanente, en vue d'achever le mandat de Marc GROSMAN, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement Mme Sandra WILIKENS en vue d'achever le mandat de M. Laurent WASTEELS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019 ; étant indiqué qu'après sa cooptation Mme Sandra WILIKENS a démissionné de sa fonction d'Administrateur en date du 23 février 2015.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement la société A<sup>3</sup> MANAGEMENT bvba, représentée par M. Marnix GALLE comme représentant permanent, en vue d'achever le mandat de M. Marnix GALLE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.272
<b>CONTRE</b>	2.057
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **CINQUIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **SIXIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Wilfried VERSTRAETE pour une période de 4 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.**





Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de la société ARSEMA sprl, représentée par M. Didier Bellens comme représentant permanent pour une période de 4 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de la société GAETAN PIRET sprl, représentée par M. Gaëtan Piret comme représentant permanent pour une période de 4 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.281.575
<b>CONTRE</b>	1.754
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **SEPTIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Au vu des critères d'indépendance repris dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise, proposition de confirmer la société ARSEMA sprl en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., laquelle réponds à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

**Au vu des critères d'indépendance repris dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise, proposition de confirmer M. Wilfried VERSTRAETE en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., lequel répond à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.**



Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **HUITIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de donner décharge au Commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.283.329 Actions (représentant 31,13 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.283.329
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTION</b>	0

-----oOo-----

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président propose de dispenser la Secrétaire de la lecture intégrale du présent procès-verbal mais invite cette dernière à énumérer les principales parties du document. Le procès-verbal est ensuite approuvé par l'Assemblée. Ce document peut être consulté par les Actionnaires qui le demandent et sera diffusé sur le site Internet de Immobil.

Le Président lève la séance à 12.50 heures.

La Secrétaire,

Le Président,

Des Actionnaires,

Les Scrutateurs,

Annexe : 1